

A.L. CARRELAGE
Siret: 952 076 628 00017
615 AVENUE des EMERAUDES
83600 Fréjus
APE: 4333Z
Tel: 07.68.44.88.68

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Date : 18/09/2023

Lieu : 615 AVENUE des EMERAUDES 83600 Fréjus

Heure : 17h45

Moi, **M. Lhoussaine ABDELHAMID**, unique actionnaire de la société **A.L. CARRELAGE**, société par action simplifiée au capital de **500 euros**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **Fréjus** sous le numéro **952 076 628**, déclare être présent à cette assemblée générale extraordinaire et y être le seul actionnaire.

Ordre du jour :

Adoption de la résolution relative au changement de statut du dirigeant de dirigeant salarié à dirigeant non salarié du **18/09/2023 au 31/12/2024**.

Ayant constaté que je suis le seul actionnaire de la société, j'ai décidé de tenir cette assemblée générale extraordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

Après m'être expressément déclaré en tant qu'unique actionnaire et avoir exposé le sujet de la résolution, je décide de voter sur la résolution unique.

Résolution unique :

Je décide à l'unanimité des voix de 1 voix pour et 0 voix contre, d'approuver le changement de statut du dirigeant Lhoussaine ABDELHAMID de dirigeant salarié à dirigeant non salarié, conformément aux termes et conditions définis dans le contrat de travail modifié et dans le respect des lois et réglementations en vigueur.

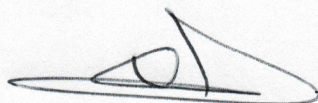
La présente résolution est adoptée et prend effet à compter de 18/09/2023.

Il est rappelé que le dirigeant a été informé des conséquences de ce changement de statut et en a donné son accord préalable.

Cette décision pourra éventuellement être reconduite si nécessaire par simple décision du Président.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h00.

Fait à Fréjus, le 18/09/2023



A.L. CARRELAGE
Siret: 952 076 628 00017
615 AVENUE des EMERAUDES
83600 Fréjus
APE: 4333Z
Tel: 07.68.44.88.68

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Date : 18/09/2023

Lieu : 615 AVENUE des EMERAUDES 83600 Fréjus

Heure : 17h45

Moi, **M. Lhoussaine ABDELHAMID**, unique actionnaire de la société **A.L. CARRELAGE**, société par action simplifiée au capital de **500 euros**, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de **Fréjus** sous le numéro **952 076 628**, déclare être présent à cette assemblée générale extraordinaire et y être le seul actionnaire.

Ordre du jour :

Adoption de la résolution relative au changement de statut du dirigeant de dirigeant salarié à dirigeant non salarié du **18/09/2023 au 31/12/2024**.

Ayant constaté que je suis le seul actionnaire de la société, j'ai décidé de tenir cette assemblée générale extraordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

Après m'être expressément déclaré en tant qu'unique actionnaire et avoir exposé le sujet de la résolution, je décide de voter sur la résolution unique.

Résolution unique :

Je décide à l'unanimité des voix de 1 voix pour et 0 voix contre, d'approuver le changement de statut du dirigeant Lhoussaine ABDELHAMID de dirigeant salarié à dirigeant non salarié, conformément aux termes et conditions définis dans le contrat de travail modifié et dans le respect des lois et réglementations en vigueur.

La présente résolution est adoptée et prend effet à compter de 18/09/2023.

Il est rappelé que le dirigeant a été informé des conséquences de ce changement de statut et en a donné son accord préalable.

Cette décision pourra éventuellement être reconduite si nécessaire par simple décision du Président.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h00.

Fait à Fréjus, le 18/09/2023

